

ABONNEMENT.

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8 Poste : Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES ; Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réclame des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Mars 1874.

LES FAUX DIEUX.

Nous empruntons l'article suivant à l'Indépendance de l'Ouest, journal républicain de Nantes :

Je ne puis réprimer un sourire où la charité n'a rien à voir, quand, chemin faisant, je rencontre des hommes qui naguère prenaient des airs de malamores et qui aujourd'hui grelottent de peur, comme le lièvre pris au collet.

Eh ! vous étiez plus braves quand, attelés au char de l'Etat, vous pensiez le diriger vers un Edorado où toutes les somptuosités seraient entassées, où tous les luxes se donneraient rendez-vous.

Dans ce temps-là, vous avez sacrifié la fortune de l'empire à votre amour des somptuosités et du luxe, et dans votre aveugle égoïsme, oubliant la France qui vous regardait passer, vous n'avez pas craint de faire de la France l'enjeu de vos ambitions, et si la France n'a point été submergée dans les torrents de sang qui ont coulé dans les rues de Sedan, c'est que Dieu la protège.

Et, aujourd'hui, s'ils tremblent, ces sybarites, comme tremblent les vieillards dont la vie s'achève, c'est que l'Eldorado de leurs rêves a sombré avec l'Empire et qu'ils ne sont point encore habitués aux rudes morsures de la bise et de la misère.

Cependant, l'heure est venue pour eux de dire : « Adieu paniers, vendanges sont faites ! »

Les morts vont vite, et c'est à peine si l'histoire peut en recueillir les noms ; mais ce qui est consolant, c'est que les vivants sont là qui l'attendent, et vont plus vite encore.

Dans la journée du 4 septembre, quelques hommes d'origine plébéienne, cela est respectable, avocats de vocation, ce qui n'a rien d'enviable, ramassèrent le pouvoir qui venait de tomber et s'élançèrent sur un pavois de moderne invention.

Ils se proclamèrent les héritiers de l'Empire.

Et ces chefs, parlant le langage de Démosthène et de Tyrthée, firent des prodiges d'éloquence ; ils appelèrent la France aux armes et, de la chaumière au château, chacun se leva, s'arma à la hâte, et, sous les frimas, pieds nus et sans pain, tous s'élançèrent à la bataille.

C'était beau, c'était grand, c'était français !

Mais j'aurais voulu voir ces émules de Démosthène, plus audacieux que leur célèbre devancier, s'élançant à la tête des troupes, à la façon des Condé, des Turenne, des Napoléon, des Mac-Mahon, des Canrobert, tenter le passage du Rhin, plutôt que celui des rivières et des ruisseaux qui coulent tranquillement entre Tours et Bordeaux.

Plus prévoyants que Démosthène, ils ne voulurent point déchirer leurs vêtements aux ronces du chemin, ni laisser leurs armures sur un nouveau champ de bataille de Chéronée.

Mais nous n'ignorons pas que l'éloquence est un présent des dieux, et qu'un orateur, qui sait qu'il est mortel, a le devoir de protéger ses jours.

Voilà pourquoi, sans doute, nos avocats politiques, dignes émules de Démosthène,

ministres et dictateurs, demeurèrent à Tours et à Bordeaux, alors que les cohortes ennemies promenaient l'incendie, le pillage et la mort dans une large moitié de la France.

Ils ne pouvaient entendre de si loin les sanglots des femmes et des enfants, ni les cris de désespoir des vieillards qui, restant au logis et qui, impuissants comme la vieilleuse, passaient le temps à compter les coups de canon que leur apportait l'écho.

Non ! au milieu de ces larmes, nos ministres improvisés, nos avocats dictateurs faisaient entendre de mâles accents et tous les Français qui pouvaient combattre, sans chefs, sans fusils, presque sans vêtements, sur la neige et mourant de faim, se jetaient pêle-mêle sous le sabre des uhlands.

Il ne se trouvera pas un homme de cœur en France qui blâmera votre élan patriotique ; mais puisque vos bras étaient trop débiles pour défendre le drapeau que vous aviez le bonheur de relever, pourquoi n'avez-vous pas confié à plus habiles et à plus forts que vous le soin de le défendre ?

L'héroïsme est-il donc une vertu si rare parmi les avocats politiques, que pas un seul d'entre vous n'ait été tenté d'imiter le dévouement de Curtius. En présence d'un semblable sacrifice, qui donc eût pu douter de votre dévouement à la France ?

Vous aviez peut-être le cœur de Carnot, et c'est là votre excuse, mais vous auriez dû comprendre que, pour pouvoir organiser la victoire, il vous fallait posséder la science acquise et le génie de Carnot.

Hélas ! combien de myrmidons à la langue dorée qui croient loger en leurs cervelles la science infuse, qui n'y logent que l'ambition, la sottise et l'orgueil ! Ils ne se doutaient pas que la science est le fruit de longues études, et qu'il ne suffit pas d'être avocat pour pouvoir édifier des citadelles, diriger des armées en campagne, et mener à bonne fin les calculs et les entreprises nécessaires au salut d'un grand peuple.

Vous, messieurs, nos dictateurs du 4 septembre, vous étiez avocats et vous êtes restés avocats jusqu'au bout des ongles, rien de plus, rien de moins, et je me demande comment il se fait que votre conscience ne s'est pas révoltée en face de votre insuffisance, quand vous preniez sur vos faibles épaules le fardeau des affaires publiques, et que, sans expérience, sans espérance possible d'un résultat utile, grâce à votre ignorance complète de la guerre, vous auriez continué cette épouvantable guerre dans laquelle vous n'aperceviez, affaire de métier, qu'une question de mur mitoyen. Ne niez pas, sinon l'opinion publique vous demanderait un terrible compte de votre intervention inutile et funeste dans des actes de guerre, que vous étiez, et vous le saviez bien, incapables de diriger.

Cependant nous voulons bien croire que vous aviez dépouillé la toge des avocats politiques, quand, succombant sous la réprobation de ceux qui pensent, voyent et jugent, vous demandiez, du haut de la tribune, pardon à Dieu et aux hommes !

Eh bien ! soit, que la paix soit avec vous, mais tout le temps que nous pleurerons nos morts, que nous nous souviendrons de nos désastres, faites-nous grâce de votre perpétuelle jactance.

Et j'ai pu voir des milliers d'imbéciles qui trouvaient tout simple que les généraux fussent choisis parmi les avocats et qui battaient des mains à tous les discours de ces fous politiques.

Aujourd'hui que nos yeux s'ouvrent enfin à la lumière de la vérité, nous croyons que

le temps est venu pour eux de fermer leurs pressoirs et de dire : Adieu paniers, vendanges sont faites !

Quand, après la guerre, nous assistions à la plus épouvantable des saturnales : Paris couvert de barricades, Paris affolé par la misère et par des privations inouïes, livrant sous les yeux de l'ennemi la plus fratricide des batailles, brûlant, saccageant les monuments qui faisaient sa gloire et celle de la France ! quels hommes se trouvaient à la tête de l'émeute ? Des orateurs de clubs et de carrefours, des Démosthènes attardés dans leurs convoitises, qui voulaient s'enrichir du jour au lendemain.

Et le peuple, emporté par une fureur aveugle et ne sachant pourquoi, s'est battu et s'est fait tuer sans sourciller ; et pendant qu'il agonisait, on cherchait en vain ses chefs, tous ou presque tous s'étaient sauvés à temps. Les aiglons aveuglés sont restés sur le champ de bataille ; les perroquets s'étaient envolés à tire d'aile.

Quand donc le peuple dira-t-il à ces hommes qui, à défaut du vin, se gorgent de sang : Retirez-vous, que vos paniers soient remplis ou non, vendanges sont faites !

Quand donc le peuple, se groupant, comme il est juste, dans l'idée honnêtement démocratique, voudra-t-il chasser les marchands du temple ; tous ces gens qui le trompent et font de lui l'enjeu de leurs criminelles ambitions ?

Aujourd'hui, grâce à la meute affamée qui le pourchasse comme un gibier, il ne sait plus trouver sa voie et il dit : Tout est perdu. On comprend ces paroles, quand elles sortent de la bouche des hommes qui ont vécu de la fortune publique et qui sont aujourd'hui contraints à demander leur pain quotidien au travail de chaque jour. Mais ce mot fatal et lâche ne peut être répété par une poitrine française ; c'est le cri désespéré de l'eunuque qui attend qu'on le jette, méprisable victime, sur le bûcher de Sardapapale.

Dieu veuille que les leçons que nous sont venues des folies des ambitieux et des incapables nous ouvrent enfin les yeux ! Si cela était, mais cela n'est pas encore, nous regretterions de rappeler un passé qui appartient à l'histoire ; nous laisserions dans l'oubli les fauteurs de nos discordes, les artisans de nos désastres, et nous n'aurions pas le courage de les maudire.

L'ERMITE BRETON.

Chronique générale.

Dans sa dernière réunion, la gauche républicaine présidée par M. J. Simon, s'est longuement occupée du rôle qu'elle devrait jouer dans le débat sur l'interpellation Lepère, et de la fixation du congé que la Chambre doit prendre à l'occasion de la session départementale d'avril.

Elle a entendu le rapport de M. Lamy au nom de la commission de légalité. Cette commission a examiné un grand nombre de questions qui lui ont été soumises, notamment sur l'application de la loi sur les maires, sur la police du colportage, et sur l'état de siège dans divers départements.

La délibération, enfin, a porté sur la prorogation des conseils municipaux et la réunion s'est unanimement prononcée contre le projet du gouvernement.

Un journal annonce que M. Pouyer-Quertier est officiellement chargé de diriger les négociations à ouvrir avec l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, pour la révision de la convention relative au régime des sucres.

M. Pouyer-Quertier partira pour sa mission à l'ouverture des grandes vacances de l'Assemblée.

Le délai légal de six mois, pour l'élection du successeur de M. Ranc dans le département du Rhône, expire le 13 avril, le jugement du conseil de guerre de Versailles remontant au 13 octobre. La période électorale doit donc s'ouvrir régulièrement le 25 mars, et l'on attend, d'un jour à l'autre, le décret de convocation.

M. Emile Ollivier vient de publier son discours de « réception » avec une préface où il explique les incidents de sa « non-réception », et un appendice destiné à appuyer les diverses propositions du discours.

On annonce le prochain passage de la reine Victoria à Paris.

La reine s'y arrêterait un jour, se rendant en Allemagne.

On a remarqué que M. Ledru-Rollin était peu assidu aux séances de l'Assemblée nationale.

Jusqu'à ce jour, à peine y a-t-il fait deux apparitions.

Le père du suffrage universel se ménage-t-il pour les grandes luttes politiques ?

En tout cas, les questions d'affaires ne paraissent pas l'intéresser outre mesure.

Cette abstention volontaire serait-elle du goût des citoyens du Vaucluse ?

M. le duc de Broglie a prononcé à Evreux un discours qui ne touche pas à la politique ; un passage fait ressortir la nécessité de répandre l'instruction dans un pays de suffrage universel.

M. de Kératry écrit à la Patrie pour déclarer qu'il n'a rien à redouter des « révélations » que M. Gambetta, suivant plusieurs journaux, se proposerait de faire sur son compte lors de la discussion des conclusions du rapport de M. de la Borderie.

Les habitants du village de Cuchery, près de Reims, viennent d'inaugurer le monument érigé par l'admiration et la douleur publique à leur digne curé, l'abbé Miroy, qui fut fusillé par les Prussiens le 8 février 1874, pour avoir pris la place des auteurs de quelques coups de fusil tirés sur eux lorsqu'ils vinrent occuper le village, pour y lever des contributions.

Le village fut cerné le surlendemain, et l'officier qui commandait le détachement exigea qu'on lui livrât celui qui commandait les agresseurs.

L'abbé Miroy demande à être dénoncé seul. On l'arrête et on le traîne à Reims devant le conseil martial des Prussiens qui le condamne à mort, bien qu'il sache pourquoi il se dévoue.

L'officier chargé de l'exécution lui tend la main pour lui demander pardon d'un acte





